



## Bilan annuel de gestion - année 2016

Contribution du Conseil Départemental du Morbihan à la gestion des sites du Conservatoire du Littoral

Site n° 56731

Nom du site : Rives du Blavet

Gestionnaire : Commune de Locmiquelic



# Table des matières

<b>1</b>	<b>- Rappel des critères d'éligibilité .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>- Moyens de l'équipe de gestion .....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>- Bilan technique .....</b>	<b>5</b>
3.1	Suivis naturalistes.....	5
3.2	Actions de gestion .....	16
3.3	Garderie / Police .....	20
3.4	Animations pédagogiques .....	21
3.5	Plan de gestion .....	22
3.6	Acquisitions foncières .....	29
<b>4</b>	<b>- Bilan financier .....</b>	<b>31</b>
<b>5</b>	<b>- Cartographies .....</b>	<b>34</b>
5.1	Carte de la gestion écologique .....	34
5.2	Carte de la fauche de la roselière .....	35
5.3	Carte des nouvelles acquisitions foncières .....	36
5.4	Carte du suivi des orchidées des marais ( <i>Epipactis palustris</i> ).....	37
<b>6</b>	<b>- Bilan illustré.....</b>	<b>38</b>
<b>7</b>	<b>- Bilan Moral .....</b>	<b>46</b>
<b>8</b>	<b>- Perspectives pour l'année 2017 .....</b>	<b>47</b>

**Date de signature de la convention** tripartite N° 30607 Gestionnaire – Coordinateur de gestion - Conseil Général - Conservatoire du Littoral : premier octobre 2010

**Superficie du site acquise** par le Conservatoire du Littoral **avant l'année rapporté 65 ha.**

**Superficie acquise** par le Conservatoire du Littoral **pendant l'année rapportée : 10 ha.**

**Superficie totale du site à la fin de l'année rapportée : 75 ha.**

**Equipe de gestion :**

- Madame **Béatrice LE MOAL** et Monsieur **Patrice JEHANO**, adjointe et adjoint chargés du patrimoine et de l'environnement au conseil municipal de Locmiquelic, ont été les élus référents pour la gestion du marais.
- Nom de l'agent recensé comme Garde du Littoral (affecté pour partie de son temps de travail à la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral) : **Christian DANILO**.
- **Monsieur DANILO** est salarié de la Communauté de Commune Blavet Bellevue Océan (CCBBO). Il est mis à disposition de la commune de Locmiquelic pour **5,125 %** de son temps de travail pour la gestion des sites du Conservatoire du Littoral de la commune (convention CCBBO/commune de Locmiquelic).
- Remplacement du garde pendant ses congés pour les relevés de niveaux d'eau par un agent des services techniques municipaux.
- Remplacement du garde pour les relevés de niveaux d'eau en cas d'arrêts maladie par un technicien de la CCBBO.
- Travail administratif du marais réalisé par Madame **Solange LE NORET** agent administratif de la commune sous la responsabilité de sa directrice Madame **Catherine ALAIN**.
- Travaux de gestion en régie par un Chantier d'insertion (**Chantier Nature et Patrimoine**). Equipe de 8 agents en insertion encadrée par un éducateur technique Monsieur **Christian DANILO**.
- Afin de faciliter les tâches de Monsieur DANILO dans ses fonctions de garde littoral, **Le Chantier Nature et Patrimoine consacre au minimum 20 % de son temps de travail** à des missions de travaux courants de gestion du site du Conservatoire du Littoral sur la commune.
- La CCBBO porteur du **Chantier Nature et Patrimoine (CNP)** facture les interventions du Chantier sur la commune par une participation financière annuelle au prorata du nombre d'habitants de la commune.
- Suivis naturalistes bénévolement par l'association **Bretagne Vivante** et par le CNP dans le cadre de ses interventions.
- Suivis ornithologiques effectués depuis 2012 par **BVO (Bretagne Vivante Ornithologie)** validés par messieurs **Guillaume GELINAUD** et **Jean DAVID**.
- Deux stagiaires ont travaillé sur le marais :
  - Mademoiselle **Mathilde LEMOINE-SAUMADE** (Licence professionnelle « Aménagement du paysage », Université de Bretagne Occidentale - UFR Sciences et Techniques - BREST).
  - Monsieur **Basile VAYSSADE** (Première professionnelle Gestion des milieux naturels et de la faune - Maison familiale et rurale de Chaingy)  
Monsieur **DANILO** a été leur maître de stage.
- Suivi et appui Conservatoire du Littoral par Mesdames **Camille BLOT** et **Elodie GASCHET** chargées de mission Conservatoire du Littoral.
- Appui et coordination de gestion par Madame **Typhaine DELATOUCHE** et par Madame **Orlane DORE** Chargées de mission N2000 Lorient Agglomération.

**Moyens permanents mis à disposition** : tout le matériel du Chantier Nature et Patrimoine (CCBBO) :

- Un fourgon de chantier 9 places.
- Une remorque charge utile 1000 Kg, volume utile 3 m<sup>3</sup>.
- Deux débroussailleuses thermiques et le matériel de sécurité associé.
- Deux tronçonneuses et le matériel de sécurité associé.
- Un treuil forestier « Portable Winch ».
- Une élagueuse sur perche.
- Un souffleur à végétaux.
- Machines spécialisées pour la gestion des espaces naturels ;
  - Deux porte-outils mono-axe « Köpple » dotés de pneus basse-pression,
  - Deux paires de roues cages,
  - Un gyrobroyeur type « Safety »,
  - Une faucheuse à disques,
  - Une presse à balle,
  - Une remorque.
- Machines électroportatives de menuiserie et de charpente (scies circulaires, perceuses, visseuses...)
- Petit matériel divers et outillage manuel.
- Un ordinateur portable et une imprimante.
- Un local comprenant vestiaires, bureau et sanitaire.
- Un local de dépôt de matériel situé au Fort de Pen-Mané et aux ateliers relais de Kervern.
- Logistique administrative de la commune et de la C.C.B.B.O. (photocopieurs, bureaux, salles de réunions,...)
- Une longue vue,
- Une paire de jumelles.

**Moyens occasionnels mis à disposition suivant les besoins** :

- matériel des services techniques de la commune ;
  - microtracteur doté de pneus basse-pression.
- matériel mutualisé de la C.C.B.B.O. ;
  - broyeur multi-végétaux pour broyage des branchages (Saules),
- matériel Lorient Agglomération ;
  - GPS sub-métrique.
  - Réfractomètre (mesure de salinité).

L'année 2016 a été la troisième année de la mise en application du plan de gestion.

## 3.1 Suivis naturalistes

### 3.1.1 Suivis botaniques

Monsieur **Christian DANILO** et mademoiselle **Mathilde LEMOINE-SAUMADE** ont effectué des relevés et des suivis botaniques sur le marais en 2016.

#### 3.1.1.1 Suivis de la flore patrimoniale

Codification Plan de gestion : **SE2 Suivi des espèces patrimoniales**

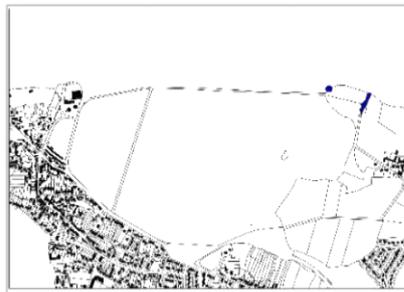
##### 3.1.1.1.1 Asphodèle d'Arrondeau (*Asphodelus albus* subsp. *Arrondeaui*)

Statut du taxon :

- **Protégée par la liste nationale** (Arrêté ministériel du 20 janvier 1982, modifié par arrêtés du 15 septembre 1982 et du 31 août 1995)
- **Liste Rouge des espèces végétales rares et menacées du Massif Armoricaïn**

Présence sur le site :

- Localisée



**Sur le site, c'est l'espèce qui possède la plus forte valeur patrimoniale.**

Elle n'est pas considérée comme rare et/ou en régression à l'échelle de la Bretagne et du Morbihan mais **la région et le département ont une très forte responsabilité vis à vis de sa conservation dans la mesure où il abrite une large part des populations mondiales.**

**Aucun suivi n'a été effectué en 2016 mais sa présence a été constatée sur l'ensemble des stations recensées et semble se développer.**

3.1.1.1.2 Fougère des marais (*Thelypteris palustris*)

## Statut du taxon :

- **Protégée par la liste régionale Bretagne** (arrêté ministériel du 23 juillet 1987).
- **Annexe 1 de la liste rouge du Massif Armoricaïn.**
- **« Plantes quasi menacées » Liste des plantes vasculaires rares et en régression en Bretagne, Juillet 2009** (DIREN Bretagne, Conseil régional de Bretagne, Conservatoire Botanique National de Brest) HERDEGEN M., BRINDEJONC O., MADY M., QUERE E., REGOT R.



## Présence sur le site :

- Localisée. **Le Conservatoire s'est porté acquéreur de la parcelle pour d'une surface de 0,58 ha.**

Cette fougère redécouverte en 2011 par Monsieur **Romain PRADINAS** et par Monsieur **Christian DANILO** est toujours bien présente sur le bas du vallon de Kervern.

D'après Monsieur **Yvon GUILLEVIC**: « *Sous réserve de recoupements avec les données géologiques non produits à ce jour, la présence simultanée des deux espèces (Fougère des marais et Mouron délicat) pourrait témoigner d'une singularité du substrat en relation avec la genèse du vallon de Kervern au sein du complexe géologique qui forme aujourd'hui l'estuaire du Blavet* ».

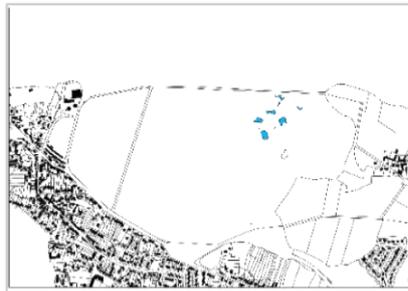
avril 2012. *Inventaire actualisé (avril 2012) des plantes vasculaires du site « marais de Pen Mané » en Locmiquelic – 56 – liste commentée. Bretagne Vivante – SEPNEB*

**Aucun suivi n'a été effectué en 2016 mais sa présence a été constatée sur la station recensée.**

3.1.1.1.3 Orchidée des marais (*Epipactis palustris*)

## Statut du taxon :

- **Règlement communautaire CITES : Annexe B**
- **« Plantes vulnérables » Liste des plantes vasculaires rares et en régression en Bretagne, Juillet 2009** (DIREN Bretagne, Conseil régional de Bretagne, Conservatoire Botanique National de Brest) HERDEGEN M., BRINDEJONC O., MADY M., QUERE E., REGOT R.
- **« Plantes quasi menacées » Liste des plantes vasculaires rares et en régression dans le Morbihan, Juillet 2009** (DIREN Bretagne, Conseil régional de Bretagne, Conservatoire Botanique National de Brest) HERDEGEN M., BRINDEJONC O., MADY M., QUERE E., REGOT R.
- **Rare, Intéressant**



## Présence sur le site :

- Localisée

## Période :

- juin

## Réalisation :

- Régie **Christian DANILO**, stagiaires (**Mathilde LEMOINE – SAUMADE** et **Basile VAYSSADE**)

La population recensée en 2016 a été de **2497 individus**.

Pour comparaison :

- En 2016 2497 pieds
- En 2015 1841 pieds
- En 2014 1968 pieds
- En 2013, 1626 pieds
- En 2012, 1592 pieds
- En 2011, 379 pieds
- En 2010, 250 pieds
- En 2009, 50 pieds

**Résultats**

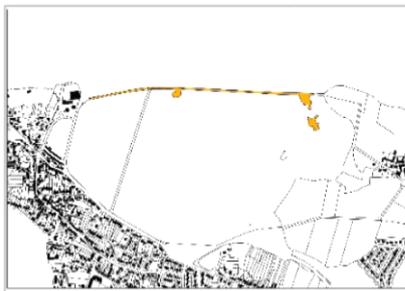
No Poly-SIG	2014	2015	2016								Evolution
	Abondance Qté	Abondance Qté	Abondance Qté	Surface m <sup>2</sup>	Densité Qté/m <sup>2</sup>	Observateur(s)	Date	Commentaires	Gestion	Nouvelle station	
1	129	1	4	18	0,22	MLS/ BV	21/06/2016		N		= 😊
2	104	0	0			MLS/ BV	21/06/2016	Station disparue	N		↓ 😞
3	61	0	469	185	2,54	MLS/ BV	28/06/2016		N		↑ 😊
4	47	346	213	193	1,10	MLS/ BV	21/06/2016		N		↓ 😞
5											
6	167	23	0					Station disparue	N		↓ 😞
7	1048	652	180	58	3,10	MLS/ BV	22/06/2016		N		↓ 😞
8											
9	371	200	38	185	0,21	MLS/ BV	21/06/2016		N		↓ 😞
10	19	16	0			MLS/ BV	21/06/2016	Station disparue	N		↓ 😞
10 bis	3	0	0					Station disparue	N		↓ 😞
11		56	324	1335	0,24	MLS/ BV	21/06/2016	Fusion des stations 11 et 16	FE		↑ 😊
16	19	149									
12		287	912	955	0,95	MLS/ BV	28/06/2017	Extension de la zone	FE		↑ 😊
13		32	50	24	2,08	MLS	28/06/2016		FE		= 😊
14		27	138	179	0,77	MLS	28/06/2016		FE		↑ 😊
15		52	169	1283	0,13	MLS	21/06/2016		F		↑ 😊
<b>Totaux</b>	<b>1968</b>	<b>1841</b>	<b>2497</b>	<b>4415</b>	<b>0,57</b>	Gestion : N (Non : pas de gestion), F (Fauche), FE (Fauche + exportation) Observateur(s) : MLSV (Mathilde LEMOINE/SAUMADE), BV (Basile VAYSSADE)					

Les populations sont globalement en augmentation. La dynamique végétale entraîne cependant une fermeture des milieux et une régression des peuplements. On peut constater néanmoins que les stations ayant bénéficiées d'une fauche et d'une exportation sont en expansion.

3.1.1.1.4 Orobanche de la Picride (*Orobanche picridis*)

## Statut du taxon :

- « **Plante en danger** » **Liste des plantes vasculaires rares et en régression en Bretagne, Juillet 2009** (DIREN Bretagne, Conseil régional de Bretagne, Conservatoire Botanique National de Brest) HERDEGEN M., BRINDEJONC O., MADY M., QUERE E., REGOT R.
- « **Plantes en danger** » **Liste des plantes vasculaires rares et en régression dans le Morbihan, Juillet 2009** (DIREN Bretagne, Conseil régional de Bretagne, Conservatoire Botanique National de Brest) HERDEGEN M., BRINDEJONC O., MADY M., QUERE E., REGOT R.
- **Intéressant : Très rare et faible présence en Morbihan** (moins de 10 communes)



## Présence sur le site :

- Localisée

**Aucun suivi n'a été effectué en 2016 mais sa présence a été constatée sur l'ensemble des stations recensées.**

Les populations de Picrides (*picridis sp.*) sont en diminution en raison de la dynamique végétale. Par conséquent **les populations d'Orobanche de la Picride (*Orobanche picridis*) sont également en régression.**

3.1.1.1.5 Achillée sternutatoire (*Achillea ptarmica*)

## Statut du taxon :

- **Intéressant : peu courante sur le littoral**

## Présence sur le site :

- Localisée : 1 seule station



Les populations étaient présentes en 2016 sur la station recensée.

Aucun suivi n'a été mis en place pour l'espèce.

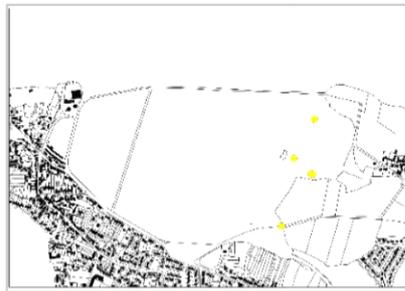
La station semble un peu menacée par la dynamique végétale. En effet la lisière de la roselière est maintenant en contact avec la station.

Des fauches avec exportation seraient à programmer.

Nature de la végétation dominante : Chiendent maritime (*Elytrigia atherica*) et Roseau (*Phragmites australis*).

3.1.1.1.6 Orchidée abeille (*Ophrys apifera*)Statut du taxon :

- **Règlement communautaire CITES : Annexe B**
- **Protégée par la liste régionale Bretagne** (arrêté ministériel du 23 juillet 1987).

Présence sur le site :

- Localisé

**Aucun suivi n'a été effectué en 2016 mais sa présence a été constatée sur l'ensemble des stations recensées.**

3.1.1.2 *Suivi des espèces végétales invasives*

Codification Plan de gestion : **SE1 Surveillance des espèces invasives**

Le suivi est assuré par une surveillance annuelle effectuée par le CNP et par Monsieur **Christian DANILO** à partir de la cartographie réalisée en 2012.

**L'Herbe de la Pampa** et le **Baccharis** continuent de se raréfier en raison de la surveillance et de la pression maintenue sur ces deux espèces.

Il n'y a pas eu de repousses sur les deux stations de Renouée du Japon qui semblaient avoir disparu en 2015. Pour les autres stations il faudrait renouveler les bâches qui se déchirent avec le temps. Il faudrait même doubler pour les protéger avec de la bâche de paillage tissé plus résistantes. **Cela avait déjà été souligné en 2015 mais il est difficile de trouver un fournisseur de bâche d'ensilage (le compte de la commune à la coopérative agricole a été supprimé).**

La station d'**Ail triquetre** que l'on pensait avoir supprimée est réapparue. Vu la faible étendue de la station, on pourrait essayer l'expérimentation suivante :

- excavation de la terre,
- tamisage puis stockage sur une bâche afin d'isoler et de sécher les systèmes racinaires,
- surveillance de la terre stockée sur bâche avant une remise en place,
- brulage des racines séchées.

3.1.2 **Suivis ornithologiques**

Codification Plan de gestion : **SE4 Etude et suivi ornithologique**

Réalisation :

- **BVO (Bretagne Vivante Ornithologie)** et validés par **Guillaume GELINAUD** et **Jean DAVID**.

### 3.1.3 Suivis Entomologiques

#### 3.1.3.1 Suivis des Odonates

Codification Plan de gestion : **SE6 Etude et suivi des odonates**

Réalisation :

- Régie par **Mathilde LEMOINE-SAUMADE**

Mademoiselle **Mathilde LEMOINE-SAUMADE** a réalisé ces suivis suivant le protocole établi en 2015 (modifié et adapté pour se rapprocher du protocole STELI).

...

Il s'agit de la seconde année de poursuite du suivi.

Ce groupe d'invertébrés est représentatif des zones humides, son cycle biologique est composé de deux phases, aquatique et terrestre. Tandis que pendant sa phase aérienne l'adulte se déplace facilement à la recherche de nourriture ou d'habitat, la larve elle, est sédentaire et ses capacités de déplacements sont peu importantes. Cette dernière partie de leur vie est donc très sensible aux conditions du milieu.

L'étude porte à la fois sur les imagos (jeunes adultes) et les exuvies (mues des larves)...

Quelques modifications ont été apportées au protocole original afin que celui-ci se s'accorde mieux aux modalités du protocole STELI. Des modifications portent notamment sur le développement des conditions météorologiques les plus favorables pour les prospections, les fréquences recommandées avec des sessions de passage et une modification des composantes de la grille de prospection...

Heure de contact	Localisation N° de secteur	Méthode utilisée Vue/Capture	<i>Nm latin</i>	Comportement	Images Oui/Non (référence)	Nbre	Commentaire

Toutefois dans un souci d'analyse des données, les aires de prospection et les méthodes ont été préservées. Le périmètre d'étude se compose de deux secteurs liés à la nature de l'habitat (1- La phragmitaie ; 2- La lande). En somme, le protocole est plus exigeant.

La méthode que j'ai utilisée était la capture à l'aide d'un filet à insecte suivie de l'identification sur place. Pour chaque espèce inventoriée, une photo a été prise et une confirmation d'expert requise lorsque des doutes ont pesé sur son identification.

Grace à la prospection de cette année, une nouveauté est à faire part : la reproduction d'odonates sur le réseau de mare confirmée par la présence d'exuvie.

Concernant l'étude des exuvies, neuf mues ont été collectées pendant les sessions. Toutes appartenant au genre sympétrum. La lande ne possédant pas de point d'eau n'a donc pas pu être utilisée pour la reproduction mais comme aire d'alimentation. Le pic de collecte des exuvies s'est produit début juillet correspondant aux mues produites courant juin. Pour les espèces rencontrées sur le marais ou du moins pour le Sympétrum, le guide précise que leur pic de population correspond au mois de juin, ceci traduit ainsi l'importance des mues collectées.

Par rapport à l'an dernier le cortège recensé à augmenter et diffère. On peut remettre en cause la juxtaposition de la période d'étude sur la période de reproduction des odonates. Pour le visualiser, voici un tableau synthétisant les espèces recensées au cours des deux années de suivi.

ANISEOPTERE		Especies découvertes en 2016 13 espèces
Especies découvertes en 2015 11 espèces	<i>Anax imperator</i> ( <b>Anax imperator</b> )	
	<i>Libellula fluve</i> ( <b>Libelule fauve</b> )	
	<i>Sympetrum sanguineum</i> ( <b>Sympétrum sanguine</b> )	
	<i>Sympetrum fonscolombii</i> ( <b>sympétrum à nervure rouge</b> )	
	<i>Sympetrum striolatum</i> ( <b>Sympétrum strié</b> )	
	<i>Orthetrum cancellatum</i> ( <b>Orthétrum réticulé</b> )	
	<i>Libellula depressa</i> ( <b>Libelule dépressive</b> )	
	<i>Aeschna affinis</i> ( <b>Aeschna affine</b> )	
	<i>Cordulegastre boltonii</i> ( <b>Cordulégastre annelé</b> )	
	<i>Crocothemis erythraea</i> ( <b>Crocothemis écarlate</b> )	
	<i>Orthetrum coerulescens</i> ( <b>Orthétrum bleuisant</b> )	
ZYGOPHERE		
<i>Ishmura elegans</i> ( <b>Ishnure élégante</b> )		
<i>Ishmura pumilio</i> ( <b>Ischnure naine</b> )		
<i>Coenagrion puella</i> ( <b>Agrion jouvencelle</b> )		
<i>Coenagrion scitulum</i> ( <b>Agrion mignon</b> )		

Aucune de ces espèces font l'objet d'un plan d'action. Néanmoins il est possible d'après l'avis d'expert de rencontré l'Agrion de mercure ou Coenagrion mercuriale sur le site, une espèce « quasi menacée » d'après les listes rouges Europe de l'UICN.

*Mathilde LEMOINE-SAUMADE, Rapport de stage 2016*

## Résultats 2016

Les Anisoptères (sous-ordre)		
NOM	NOM LATIN	IMAGES
<b>Sympétrum strié</b>	<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	
<b>Orthétrum réticulé</b>	<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	
<b>Sympétrum à nervures rouge</b>	<i>Sympetrum fonscolombii</i> (Selys, 1840)	
<b>Sympétrum sanguine</b>	<i>Sympetrum sanguineum</i> (Müller, 1764)	
<b>Anax empereur</b>	<i>Anax imperator</i>	

NOM	NOM LATIN	IMAGES
<b>Libellule fauve</b>	<i>Libellula fulva</i> (Müller, 1764)	
<b>Libellule dépressive</b> Nouvelle espèce	<i>Libellula depressa</i>	
<b>Cordulagastre annelée</b> Nouvelle espèce	<i>Cordulégastre boltonii</i>	
<b>Orthétrum bleissant</b> Nouvelle espèce	<i>Othetrum coerulescent</i>	

Les Zygoptères appelés demoiselles (sous-ordre)

NOM	NOM LATIN	IMAGES
<b>Agrion jouvencelle</b>	<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	
<b>Ischnure naine</b>	<i>Ischnura pumilio</i> (Charpentier, 1825)	
<b>Ischnure élégante</b>	<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	
<b>Agrion mignon</b> Nouvelle espèce	<i>Coenagrion scitulum</i>	

### 3.1.4 Suivis amphibiens

Codification Plan de gestion : **SE8 Etude et suivi des amphibiens**

Réalisation :

- **Mathilde LEMOINE-SAUMADE**

...

Il est important de rappeler que tous les amphibiens (et reptiles) sont protégés aux yeux de la loi française. Il n'est donc pas toléré de les manipuler ou de les détenir quel que soit leur stade d'évolution ainsi que de détruire leurs habitats ou bien même des individus. Les études scientifiques nécessitant leur manipulation sont soumises à avis préfectorale. Les démarches n'ayant pas été entreprises, la manipulation a été exemptée de l'étude.

Les batraciens sont très sensibles aux variations des conditions environnementales. Au cours de leur cycle biologique, les amphibiens exploitent une multitude d'habitats fonctionnels terrestres et aquatiques interconnectés afin de se reproduire, se nourrir et hiberner. Ce qui justifie leur utilisation en tant qu'indicateur de biodiversité sur les suivis de Trame verte (connexion d'espaces verts) et/ou bleue (réseaux aquatiques).

Au-delà de cette utilisation, les cortèges d'espèces aux affinités écologiques proches, peuvent renseigner sur la typologie des milieux naturels occupés.

Historiquement un premier travail a été réalisé par Bretagne vivante (SEPNB) en 1987. Ce dernier a servi à étoffer les connaissances sur le patrimoine naturel du site lors de l'élaboration du plan de gestion. Aucun suivi n'a été poursuivi jusqu'à cette année.

En 1975, la digue fut érigée sur le marais et douze ans après le tout premier diagnostic de l'état de la batrachofaune fut mené par la SEPNB. En 2012, la cartographie des habitats a permis de confirmer la présence des espèces identifiées en 1987 et d'ajouter celle de la Salamandre de feu.

Ce suivi aura donc un premier aspect d'inventaire qui remettra à jour la banque de données du site concernant les amphibiens.

Pour mon étude j'ai besoin s'estimer l'état de la batrachofaune sur le marais puis de faire en sorte d'étudier l'évolution de leur fréquentation pour les prochaines années.

La Société Herpétologique de France propose des protocoles nationaux standardisés de suivi de l'évolution des communautés d'amphibiens qui répondent aux besoins identifiés.

Les protocoles « POPamphibien-Communauté » et « POPamphibien Spécifique-Occurrence » correspondent au besoin de l'inventaire pour le premier et aux contraintes temps (des observateurs) et terrain du suivi pour le second. Les méthodes de relevé et la saisie des résultats se sont adaptées aux caractéristiques du site d'étude.

J'ai d'abord entamé un travail bibliographique pour prendre en compte tous les paramètres pouvant influencer les résultats de l'étude. Par exemple la décision de produire des prospections diurnes et nocturnes étant donné que les amphibiens sont plus actifs pendant la nuit avec les baisses de température et l'humidité. Ils sont donc plus susceptibles d'être contactés au cours d'une prospection nocturne que diurne sauf si les conditions météorologiques sont favorables à leurs déplacements.

Au préalable de l'étude, je recommande une prospection des zones humides fonctionnelles afin de décider de l'emplacement des sites de prospection. L'étude s'étant entamé en mai, ces dernières étaient déjà peu nombreuses et en cours d'atterrissement.

*Mathilde LEMOINE-SAUMADE, Rapport de stage 2016*

L'ensemble du périmètre d'étude se calque sur les zones favorables à la reproduction des amphibiens préconisées par Monsieur Hourdé au cours de sa cartographie des habitats. La recherche de zones humides fonctionnelles s'effectue donc dans ces zones. Au total, 11 sites de prospections furent localisés, partagés en trois secteurs en lien avec leur localisation (1-Nord ; 2-Est ; 3-Sud).

J'ai choisi de mettre en place deux méthodes, l'écoute et la prospection de berge. Elles se sont révélées être « complémentaires » car l'une et l'autre ont confirmé la présence d'une espèce non détectée par l'autre méthode. Il est important à noter qu'au cours de l'étude un autre outil de prospection a été utilisé : le troubleau. Son utilisation a permis d'avoir le seul contact de l'étude avec la Salamandre. J'ai imposé un temps limite de prospection par site en fonction de la période de la prospection (nocturne et diurne) afin d'être équitable pour tous les sites.

L'élaboration de l'étude m'aura formé à planifier les sessions de prospection, à superviser et à partager avec des coéquipiers pour que ceux-ci m'assistent dans mes démarches.

Pendant les prospections, la présence d'individus adultes et juvéniles (têtard) ont permis de confirmer la reproduction sur le marais et notamment dans le réseau de mare. Par ailleurs la finalité de l'opération était d'améliorer les conditions d'accueil des amphibiens, on peut affirmer que son objectif est atteint.

Seuls les sites de prospection au Sud du marais n'ont montré aucun signe de présence (visuel ou chant), on peut remettre en cause la qualité d'eau provenant des exutoires des bassins versants.

Le schéma ci-dessous synthétise les espèces rencontrées pendant ce suivi 2016 et la nature du contact (chant ou visuel).



*Rana dalmatina*  
Crédits photo : Mathilde  
LEMOINE-SAUMADE



*Rana temporaria (phase têtard)*  
Crédits photo : Mathilde  
LEMOINE-SAUMADE



*Bufo bufo*  
Source : Bretagne Vivante



*Hyla arborea*  
Crédits : Philippe Boissel  
Source : Forum Bretagne Vivante



*Pelophylax esculenta*  
Crédits photo : Mathilde  
LEMOINE-SAUMADE



*Salamandra salamandra*  
Crédits photo : Mathilde  
LEMOINE-SAUMADE

Au total, cinq espèces d'anoures et une espèce d'urodèle ont été recensées dont une espèce quasi menacée à l'échelle nationale d'après la liste rouge de France sur les amphibiens (Rainette verte ou *Hyla arborea*).

*Mathilde LEMOINE-SAUMADE, Rapport de stage 2016*

### 3.1.5 Suivis de la salinité

Codification Plan de gestion : SE11 Mesures de salinité dans le marais

**Non effectué.**

### 3.1.6 Piquetage et relevés GPS zone de la roselière à faucher

Codification Plan de gestion : SE3 Suivi de la roselière

Période : Septembre

Réalisation :

- Christian **DANILO** après conseils d'Orlane **DORE**

### 3.1.7 Suivis de la roselière (habitats fonctionnels)

Codification Plan de gestion : SE3 Suivi de la roselière

Période : Juillet

**Non effectué.**

## 3.2 Actions de gestion

## 3.2.1 Tableau de synthèse de la gestion

Action de gestion	Codification Plan de gestion	Codification Contrat Natura 2000	Opérateur	Réalisé par	Périodes interventions	Surface /Linéaire	Export	Commentaires
Réunion du Comité de Gestion	AD1 Mise en place d'un comité de gestion		Gestionnaire: commune de Locmiquelic	Membres du comité de gestion	11/11/16			
Fauches			Gestionnaire: commune de Locmiquelic			2,97 ha	OUI	
Fauche de la roselière	TE2A Fauche de la roselière	A32304R - Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts	Gestionnaire: commune de Locmiquelic	Chantier Nature et Patrimoine	09/2016 à 11/2016	1,69 ha	OUI	Fauche d'une partie de la roselière fauchée les années précédentes. <b>Faucheuse (roselière moins dense avec + de diversité floristique, stade prairial). Fauche gyrobroyeur (roselière dense, population mono-spécifique du <i>phragmite australis</i>) (voir cartographie)</b>
Fauche de la digue	TE8 Fauche des accotements des digues et des chemins		Gestionnaire: commune de Locmiquelic	Chantier Nature et Patrimoine	07/2016	2,55 Km 0,51 ha	OUI	<u>Enjeux</u> : - Orobanche de la Picride ( <i>Orobanche picridis</i> ) - Accueil du public Round-ballers de foin pour les particuliers
Fauche de la lande de Kervern	TE9A Fauches des landes hautes		Gestionnaire: commune de Locmiquelic	Chantier Nature et Patrimoine	02/2016 à 03/2016	0,77 ha	OUI	<u>Objectifs</u> : accueil du public, restauration de la lande Round-ballers de foin pour les particuliers
Fauche de l'îlot à Marisque	TE6 Fauche de l'îlot à Marisque		Gestionnaire: commune de Locmiquelic	Prestataire : Daniel VOLANT	09/2016		OUI	Inclusion à la zone de roselière à faucher

Action de gestion	Codification Plan de gestion	Codification Contrat Natura 2000	Opérateur	Réalisé par	Périodes interventions	Surface /Linéaire	Export	Commentaires
Gestion des niveaux d'eau	TE3 Gestion des niveaux d'eau	A32314R - Gestion des niveaux d'eau et entretien des ouvrages	Gestionnaire: commune de Locmiquelic	Garde	Toute l'année			voir ci-dessous: relevés hebdomadaires et courbe
Lutte contre les espèces végétales invasives	TE1 Lutte contre les espèces invasives	A32320R - Maîtriser les espèces végétales envahissantes	Gestionnaire: commune de Locmiquelic	CNP et Garde	09/2016			Pas d'action sur la Renouée du japon sur lesquelles il faudrait renouveler le bâchage. Voir ci-dessous: relevé du temps passé et courbe
Ramassage des cartouches	TE13 Ramassage des cartouches dans le marais		A.C.M.M.	A.C.M.M.	08/2016			
Définition des sentiers pédagogiques	P11 Définition de sentiers pédagogiques		Gestionnaire et CDL	CNP et prestataire : CHARRIER TP	01/2016 à 07/2016	2,648 Km		
Création chemins + aménagements (platelage, passerelles, escaliers, chicanes)			Gestionnaire et CDL	CNP	01/2016 A 07/2016	1,596 Km		Débroussaillage de 1,596 Km de nouveaux chemins Platelage 150m 2 passerelles avec garde-corps 3 passerelles simples
Restauration du chemin de service			CDL	Prestataire : CHARRIER TP	03/2016	0,476 Km		
Aménagement du chemin de la digue centrale pour un accès PMR			CDL	Prestataire : CHARRIER TP	03/2016 à 04/2016	0,576 Km		
Réalisation d'un fil d'Ariane PMR			Gestionnaire et CDL	CNP	11/2016 à 12/2016	0,550 Km		
Gestion cynégétique	AD2 Gestion cynégétique		A.C.M.M.	A.C.M.M.	Période de chasse			Relevé des espèces prélevées sur le marais (voir ci-dessous).
Organisation de la valorisation des roseaux fauchés	AD4 Organisation de la valorisation des roseaux fauchés		Gestionnaire: commune de Locmiquelic	Garde	Toute l'année			Elaboration d'un site internet pour faciliter la distribution des mini round-ballers
Programme des acquisitions complémentaires	AD7 Programme des acquisitions complémentaires		Conservatoire du Littoral	CDL	Toute l'année	10 ha		Acquisition de 5 nouvelles parcelles

### 3.2.2 Graphiques associés

#### 3.2.2.1 Gestion des niveaux d'eau

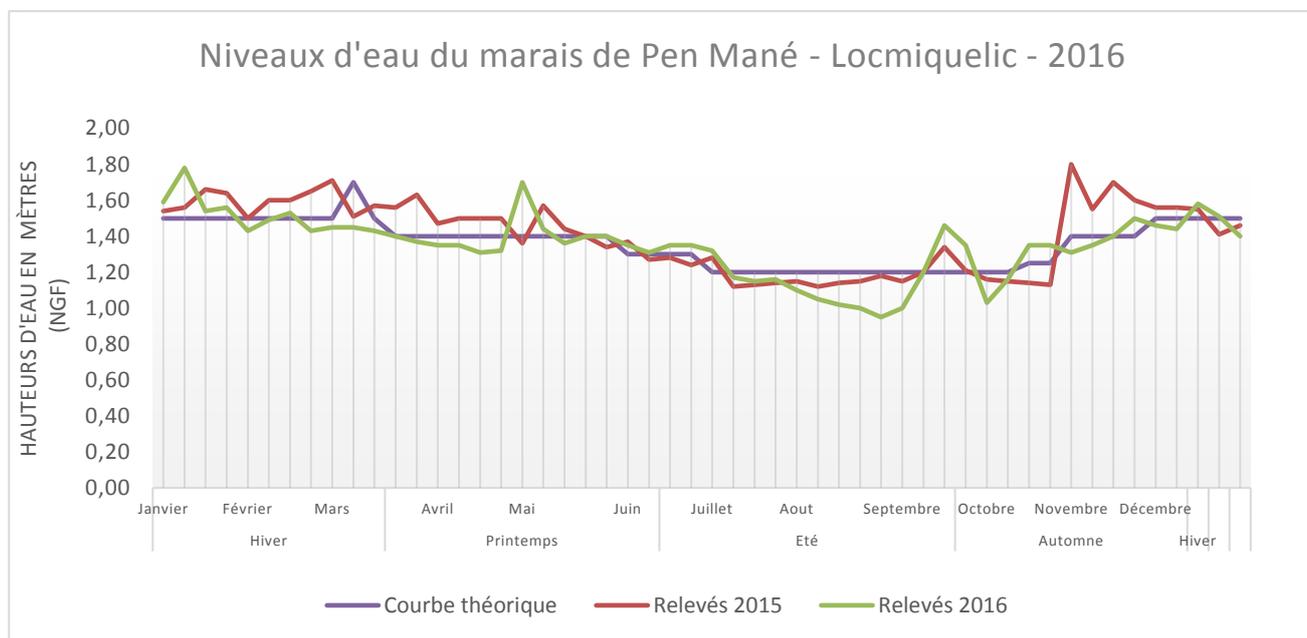
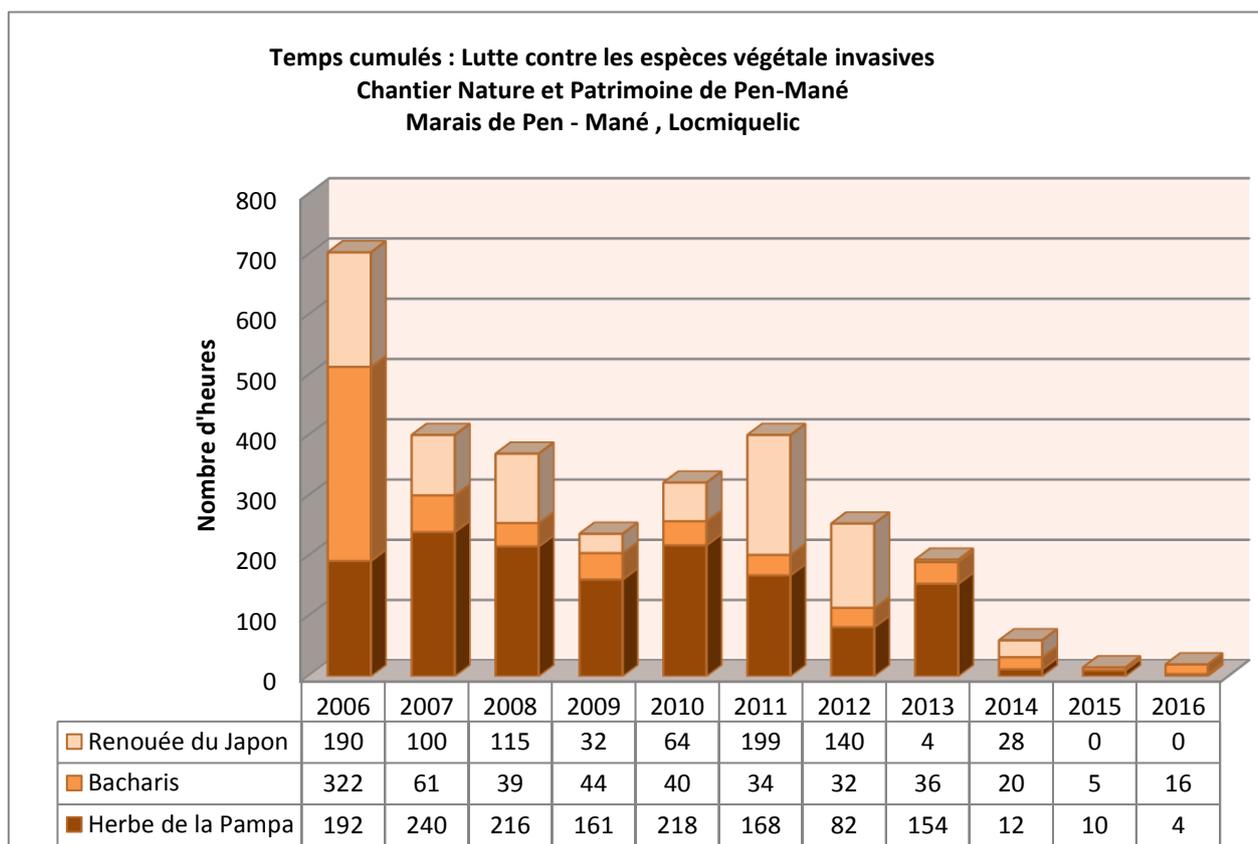


Tableau des relevés des niveaux d'eau dans le marais de Pen-Mané en 2016

Saisons	Mois	Semaines	Niveaux en mètres NGF			Saisons	Mois	Semaines	Niveaux en mètres NGF		
			Courbe théorique	2015	2016				Courbe théorique	2015	2016
Hiver	Janvier	1	1,50	1,54	1,59	Été	Juillet	27	1,20	1,28	1,32
		2	1,50	1,56	1,78			28	1,20	1,12	1,17
		3	1,50	1,66	1,54			29	1,20	1,13	1,15
		4	1,50	1,64	1,56			30	1,20	1,14	1,16
	Février	5	1,50	1,50	1,43		Aout	31	1,20	1,13	1,10
		6	1,50	1,60	1,49			32	1,20	1,12	1,05
		7	1,50	1,60	1,53			33	1,20	1,14	1,02
		8	1,50	1,65	1,43			34	1,20	1,15	1,00
	Mars	9	1,50	1,71	1,45		35	1,20	1,18	0,95	
		10	1,70	1,51	1,45		36	1,20	1,15	1,00	
		11	1,50	1,57	1,43		Octobre	37	1,20	1,20	1,20
		12	1,40	1,56	1,40			38	1,20	1,34	1,46
13		1,40	1,63	1,37	39	1,20		1,21	1,35		
Printemps	Avril	14	1,40	1,47	1,35	Automne	40	1,20	1,16	1,03	
		15	1,40	1,50	1,35		Septembre	41	1,20	1,15	1,16
		16	1,40	1,50	1,31			42	1,25	1,14	1,35
	17	1,40	1,50	1,32	43			1,25	1,13	1,35	
	Mai	18	1,40	1,36	1,70		Octobre	44	1,40	1,80	1,31
		19	1,40	1,57	1,44			45	1,40	1,55	1,35
		20	1,40	1,44	1,36			46	1,40	1,70	1,40
21		1,40	1,40	1,40	47	1,40		1,60	1,50		
Été	Juin	22	1,40	1,34	1,40	Hiver	Décembre	48	1,50	1,56	1,46
		23	1,30	1,37	1,35			49	1,50	1,56	1,44
		24	1,30	1,27	1,31			50	1,50	1,55	1,58
		25	1,30	1,28	1,35			51	1,50	1,41	1,51
		26	1,30	1,24	1,35			52	1,50	1,46	1,40

3.2.2.2 Travaux de lutte contre les espèces végétales invasives

Temps passé en Heures de travail				
Années	Total	Herbe de la Pampa	Baccharis	Renouée du Japon
2006	704	192	322	190
2007	401	240	61	100
2008	370	216	39	115
2009	237	161	44	32
2010	322	218	40	64
2011	401	168	34	199
2012	254	82	32	140
2013	194	154	36	4
2014	60	12	20	28
2015	15	10	2	
2016	20	4	16	



3.2.2.3 Gestion cynégétique

Tableau des prélèvements de gibiers (oiseaux d'eau) A.C.M.N.

**Non fourni**

### 3.3 Garderie / Police

- De nombreuses remarques de la part du garde aux promeneurs pour les chiens non tenus en laisse en période de nidification.
- Vols de bois de chauffage façonnés en bordure du chemin.
- Février : Traces de moto-cross (photos prise par le garde à disposition) sur le platelage en construction ainsi que sur l'ancienne décharge. Signalé à la policière municipale.
- Avril :
  - traces de passage d'un cheval sur le nouveau stabilisé PMR relevées par le garde.
  - Interpellation à l'entrée PMR par le garde de deux personnes qui s'apprêtaient à s'engager sur les nouveaux stabilisés PMR avec deux mini-motos-cross.
- D'avril à juin : dégradations récurrentes (graffitis, bi-fils coupés) sur une chicane provisoire (intersection des deux digues) destinée à empêcher les chevaux de s'engager sur le nouveau stabilisé PMR (photos prises par le garde à disposition).
- Interpellation par le garde d'un jeune homme d'environ 20-22 ans dans la saulaie marécageuse (Kervern) hors des chemins. Ce dernier avait en sa possession une épuisette et un petit vivarium en plastique dans lequel se trouvait une rainette verte et un lézard vert. Le garde a informé la personne que toutes les espèces de batraciens et que toutes les espèces de reptiles étaient protégées. Le Garde a fait relâcher les deux animaux sur les lieux de leur capture.
- 19 septembre : bizutage dans la lagune. Une jeune femme blessée (pompiers déplacés). Le responsable a été contacté par téléphone par le garde (Photos à disposition transmises au garde par Guillaume GELLINAUD).
- 11 octobre : Fusil de chasse trouvé par le garde posé contre le panneau « Conservatoire du Littoral) de Kervern. L'arme a été confiée aux agents de l'ONCFS présents sur le site.

### 3.4 Animations pédagogiques

#### 3.4.1 Quelques exemple de la fréquentation lors des sorties ornitho réalisées par la maison de l'île kerner les étés à pen mané (données Sabrina Jan – Maison de Kerner)

année	nombre d'adultes	nombre d'enfants (-17ans)	total
2006	79	20	99
2007	45	36	81
2010	66	27	93
2011	59	30	89

#### 3.4.2 Animations de Bretagne Vivantes auprès des scolaires en 2016 (données Yves LE BAIL – Bretagne Vivante)

6 demi-journées d'animation avec un effectif à chaque fois d'environ 25 élèves :

- 4 classes d'écoles primaires de Lorient,
- 2 classes de collège de Lorient.

#### 3.4.3 Animations par le garde du littoral

Le garde du littoral n'a pas réalisé d'animation en 2016

## 3.5 Plan de gestion

### 3.5.1 Evaluation du plan de gestion

Codification Plan de gestion : **AD8 Evaluation annuelle du plan de travail**

Réalisation :

- **Mathilde LEMOINE-SAUMADE**

#### 3.5.1.1 *Petits rappels sur le plan de gestion*

- Le plan de gestion est un document dont la mission première est la préservation de la biodiversité du site.
- Le plan de gestion est composé de deux parties :
  - **Un diagnostic** qui rassemble toutes les informations relatives au site comme la localisation, les richesses écologiques et leurs particularités (géologiques ; faunistiques ; morphologiques ; etc...), le potentiel pédagogique et le contexte socio-économique. Des objectifs de gestion du site sous divisé en objectifs à long terme et en objectif opérationnels.
  - **Un plan opérationnel** composé de fiches actions. On trouve dans chaque fiche action un protocole, un planning et un opérateur chargé de mettre en application cette fiche action.
- Tous ces éléments sont prioritairement mis à disposition des gestionnaires puisqu'ils vont le mettre en place, puis aux animateurs, aux responsables et autres partenaires.
- Il est établi pour une durée de cinq ans, à terme de ce délai il faut alors entamer la réflexion d'un nouveau plan de gestion avec une mise à jour des enjeux et des objectifs.

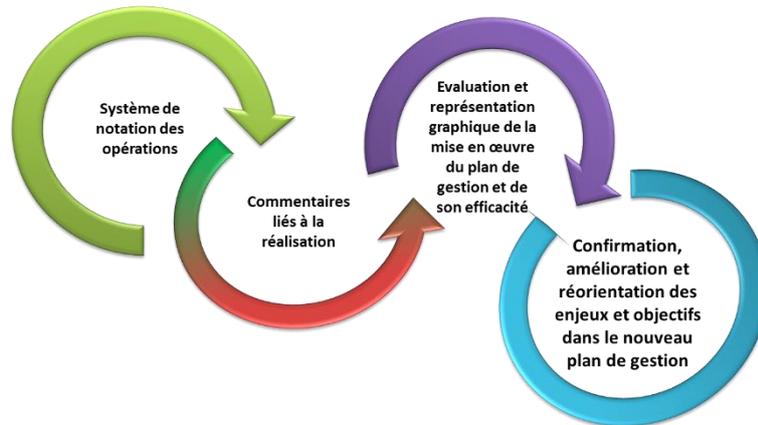
#### 3.5.1.2 *Pourquoi une évaluation du plan de gestion?*

- Nous sommes à présent à plus de **deux années du début de sa mise en œuvre**. Etant programmé pour cinq ans, son application est arrivée à **mi-parcours**.
- Un **bilan à mi-parcours** permettra à la structure gestionnaire (commune de Locmiquélic) et aux autres structures affiliées à sa gestion (CELRL et Lorient agglomération) d'avoir **un bon aperçu des opérations de gestion non réalisées ainsi que d'apprécier l'efficacité et l'efficience de celles déjà mises en place**.
- Les résultats obtenus **permettent d'actualiser, voire de réorienter les axes de gestion** de ces documents.

#### 3.5.1.3 *La méthode utilisée*

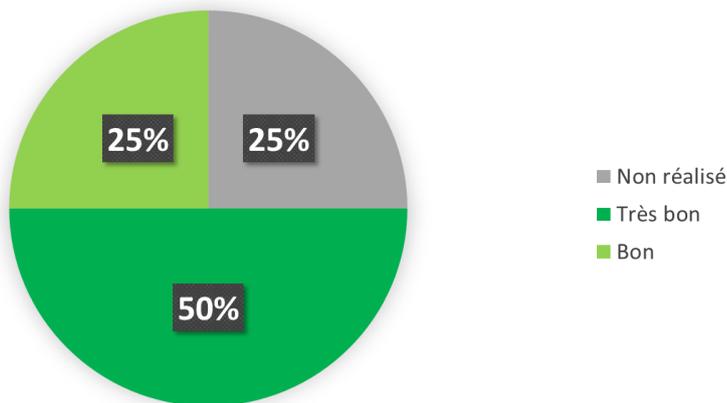
- **Pourquoi cette méthode?**
  - Le choix de la méthode s'est arrêté sur un **système de notation et de représentation graphique afin de donner un aspect plus lucide et compréhensible à l'évaluation**.
- **Origine de la méthode.**
  - La méthodologie mise en place pour cette étude provient du Syndicat mixte Eden62, qui a travaillé depuis 2005 à élaborer une méthode d'évaluation **simple et efficace**. Cette méthode vise à **analyser le réalisme des opérations de gestion mises en œuvre sur un espace naturel**.
- **Elle consiste en quoi?**
  - Elle se base sur un système de **notation des opérations** qui, associé à des commentaires, permet d'évaluer et de **représenter graphiquement le niveau de mise en œuvre du plan de gestion ainsi que son efficacité**. La représentation visuelle des résultats se veut être **plus rapide à cerner pour un grand panel de lecteur**.

### 3.5.1.4 Les étapes de la méthode

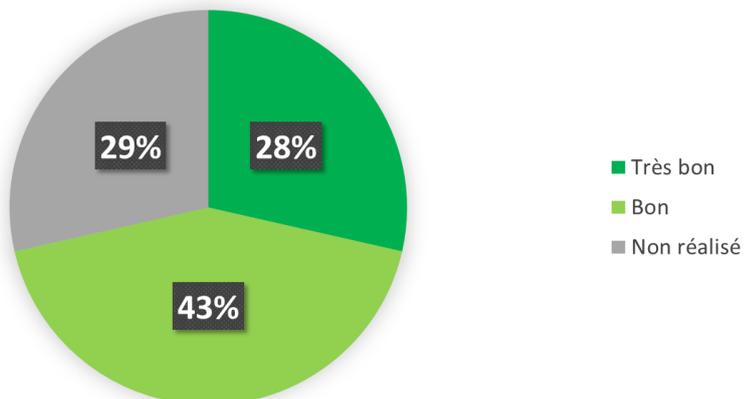


### 3.5.1.5 Quelques taux de réalisation des objectifs

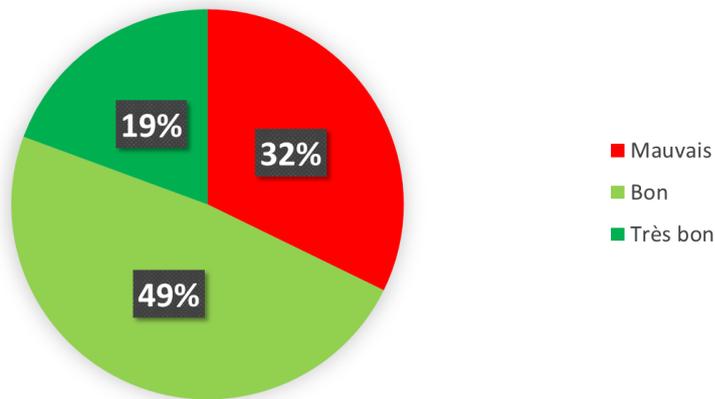
#### « Préserver et restaurer les habitats d'intérêts communautaires »



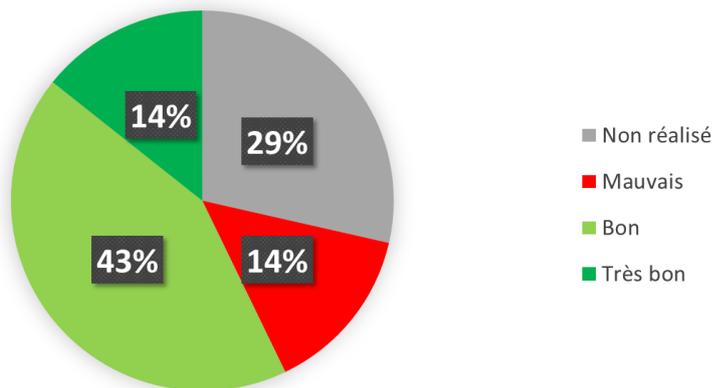
#### "Augmenter les potentialités du site pour l'avifaune nicheuse et migratrice dont le Phragmite aquatique"



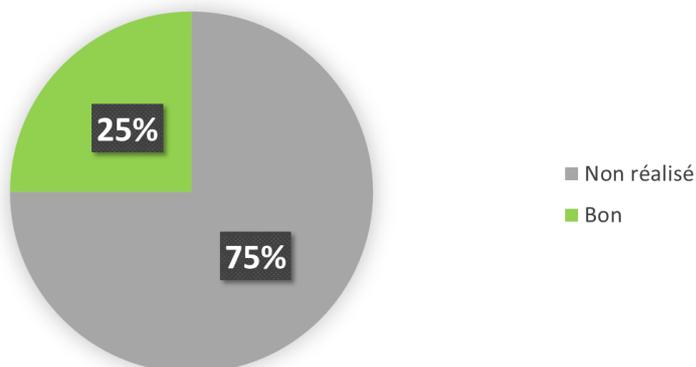
### "Préserver et reconstituer les habitats d'espèces patrimoniales"



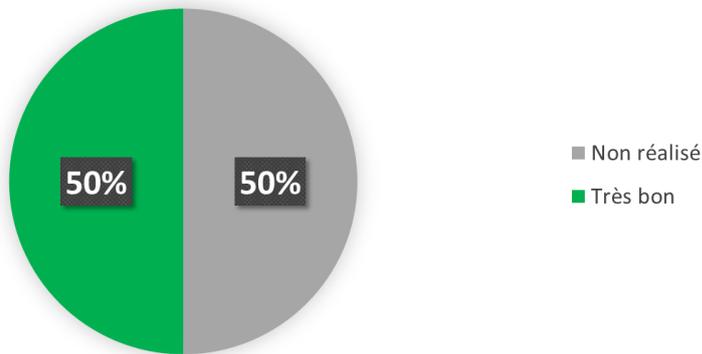
### "Préserver la biodiversité et la spécificité des autres habitats et espèces"



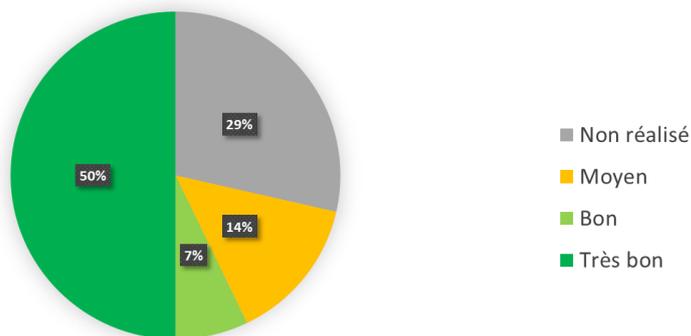
### "Renforcer la sensibilisation du public à la richesse écologique et paysagère du site"



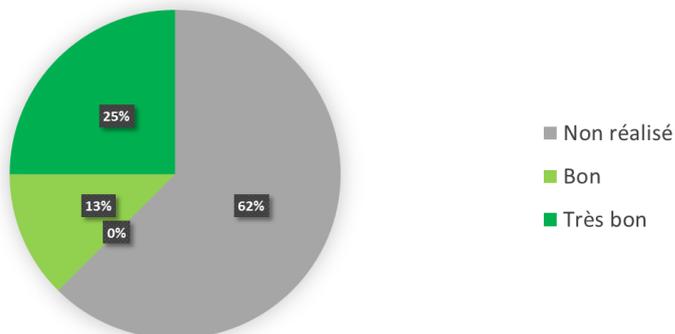
### "Ouvrir une partie du site à tous les publics"



### "Réaliser le suivi du site pour ajuster les actions et les objectifs du plan de gestion"



### "Poursuivre et amplifier les inventaires et études scientifiques"

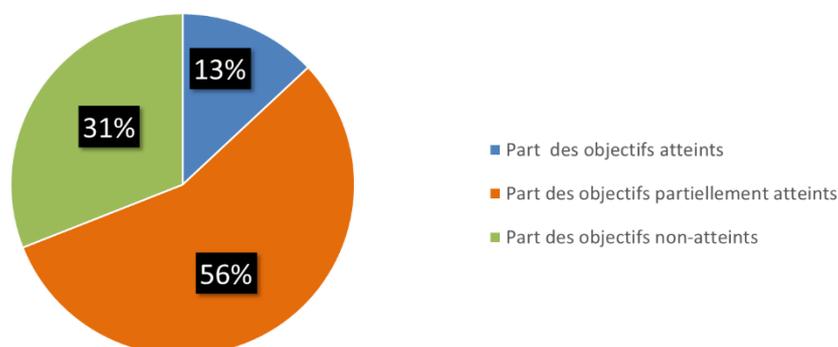


### 3.5.1.6 Synthèse et conclusions de l'évaluation

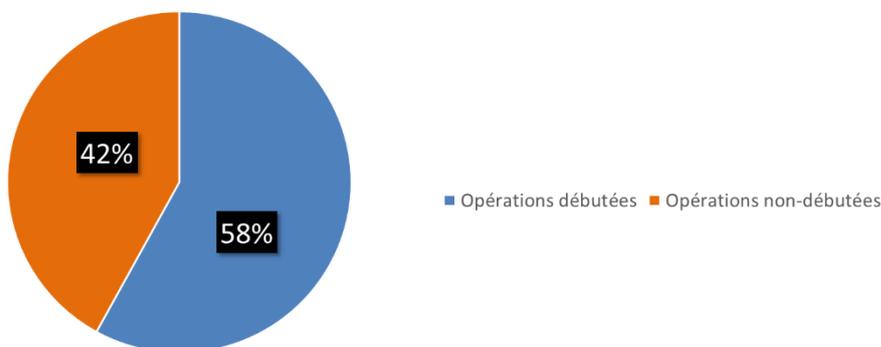
- La reconduite de tous les objectifs est justifiée.
- Parmi les objectifs à long terme du plan de gestion, deux se trouvent être atteints.
- Liés aux objectifs sur le patrimoine naturel
  - ✓ Les objectifs à long terme liés au patrimoine naturel sont tous **en voie d'être atteints**, deux d'entre eux le sont déjà.
  - ✓ Les difficultés rencontrées sont principalement dû au **surcroît de travaux** pour le **Chantier Nature et Patrimoine** pendant **Juillet-Octobre. Un partage des tâches** avec le **Service espace vert** de la commune de Locmiquelic **pourrait être judicieux**.
  - ✓ Toujours concernant **la fauche**, l'action **TE2A** qui était réalisée jusqu'alors par un prestataire dans le cadre du contrat Natura 2000 n'a plus lieu puisque le contrat est arrivé à échéance. Afin de maintenir la dynamique végétale souhaitée et de ne pas revenir au stade initiale, il serait recommandé de **renouveler le contrat Natura 2000 ou de trouver d'autres mode de financement**.
  - ✓ Pour certains objectifs, les indicateurs de réussite potentiels sont trop nombreux, de ce fait une synthèse serait nécessaire. C'est pourquoi il serait plus judicieux d'attendre **l'évaluation quinquennale** lorsque l'ensemble des suivis écologiques prévus aura débuté et que le panel de données sera plus étoffé
- Liés aux objectifs socio-culturels
  - ✓ **Aucun objectif n'est atteint.**
  - ✓ **La plupart des objectifs seront atteints avant l'échéance du plan de gestion.** Cependant concernant ceux contenant des opérations liées à de l'animation, la certitude est moins évidente. Cela dit, ils pourront toujours être reconduits pour le **plan de gestion suivant**.
  - ✓ Durant le comité de gestion cette année, il serait intéressant de porter notre attention sur la **rédaction du formulaire (SE13)** de sorte à ce que le suivi des animations puisse avoir lieu.
  - ✓ **Les projets d'information** seront achevés avant échéance du plan de gestion, ils constitueront de très bons **tremplins pour promouvoir l'animation** sur le site.

### 3.5.1.7 Données complémentaires

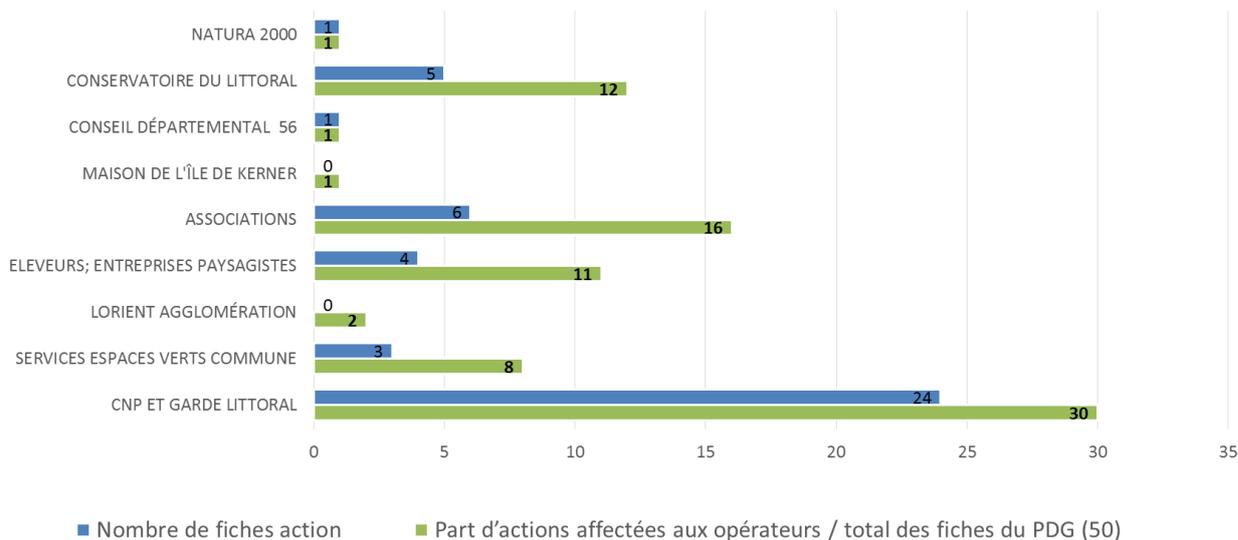
Niveaux d'atteinte des objectifs à long terme



### Part des opérations de gestion ayant débuté



### Nombre et réalisation des fiches actions par opérateur



#### 3.5.1.8 Conclusion générale

- L'étude a démontré que le **calendrier prévisionnel établi par le gestionnaire** était favorable à la **bonne atteinte de tous les objectifs à long terme** identifiés.
- Tous les **objectifs** sont en **bonne voie d'être atteints** avant l'échéance du plan de gestion.
- **De petits ajustements** sont nécessaires. Ceux-ci sont **tout à fait possibles à mettre en œuvre dans les deux dernières années** du plan de gestion.

## 3.5.2 Réalisation des actions du plan de gestion prévues pour l'année 2016

Actions de gestion prévues en 2016 par le plan de gestion		
Fiches action		Réalisée
Code	Désignation	
TU1	Elimination des peupliers blancs	NON
TU3	Eménagement en faveur de l'anguille	NON
TU6	Valorisation de l'entrée Nord-Ouest du marais	NON
PI1	Définition de sentiers pédagogiques	OUI
PI3	Amélioration de l'accessibilité de la digue transversale	OUI
PI4	Matérialisation d'une place PMR sur le parking d'entrée sud	NON
TE1	Lutte contre les espèces invasives	OUI
TE2A	Fauche de a roselière	OUI
TE2B	Pâturage de la roselière	NON
TE3	Gestion des niveaux d'eau	OUI
TE4	Abbage des saules	NON
TE5A	Fauches des prairies et des friches	OUI
TE5B	Pâturage des prairies et des friches	NON
TE6	Fauche de l'îlot à Marisque	OUI
TE7	Fauches exportatrice de la prairie à chiendent	NON
TE8	Fauche des accotements des digues et des chemins	OUI
TE9A	Fauches des landes hautes	OUI
TE9B	Pâturage des landes hautes	NON
TE10A	Débroussaillage et fauche de l'ancienne décharge	NON
TE10B	Pâturage de l'ancienne décharge	NON
TE11	Gestion différenciée des espaces verts	NON
TE12	Ouverture de fenêtre sur le marais	NON
TE13	Ramassage des cartouches dans le marais	OUI
SE1	Surveillance des espèces invasives	OUI
SE2	Suivi des espèces patrimoniales	OUI
SE3	Suivi de la roselière	NON
SE4	Etude et suivi ornithologique	OUI
SE5	Etude et suivi des orthoptères	NON
SE6	Etude et suivi des odonates	OUI
SE7	Inventaire et suivi des papillons diurnes	NON
SE8	Etude et suivi des amphibiens	OUI
SE9	Inventaire des chiroptères	NON
SE10	Observation des populations d'anguilles	NON
SE11	Mesures de salinité dans le marais	NON
SE12	Cartographie des habitats	NON
SE13	Valorisation des animations pédagogiques	OUI
SE14	Etude qualité des eaux et sédiments de l'ancienne décharge	NON
SE15	Etude de l'aménagement du carrefour au sud-ouest du marais	NON
AD1	Mise en place d'un comité de gestion	OUI
AD2	Gestion cynégétique	OUI
AD3	Mise en avant des activités pédagogiques	NON
AD4	Organisation de la valorisation des roseaux fauchés	OUI
AD5	Assermentation du garde littoral	OUI
AD6	Définition des modalités de partenariat avec les associations	NON
AD7	Programme des acquisitions complémentaires	OUI
AD8	Evaluation annuelle du plan de travail	OUI

### 3.6 Acquisitions foncières

Codification Plan de gestion : **AD7 Programmation des acquisitions complémentaires**

Réalisation :

- **Conservatoire du Littoral**

Le Conservatoire du littoral a acquis **5 nouvelles parcelles** dans son périmètre d'intervention du site « Rives du Blavet » pour un total de **10,42 hectares**.

#### 3.6.1 Parcelle N° 9

Lieu-dit / situation :

- **Les prés de la côte,**
- Près de Kervern.

Surface :

- **0,58 hectares.**

Milieus :

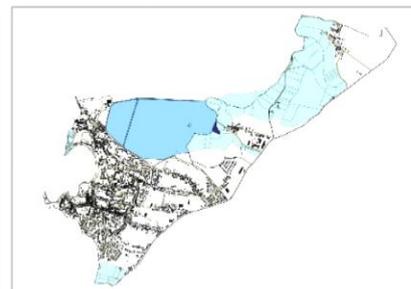
- Vieilles saulaies,
- Bois tourbeux.

Type d'acquisition :

- Acquisition sur terrain privé.

Remarques :

- Présence de la **Fougère des marais (*Thelypteris palustris*)** et du **Mouron délicat (*Lysimachia tenella*)**,
- Espace « détente » de l'association de chasse de Locmiquelic.



#### 3.6.2 Parcelle N° 294

Lieu-dit / situation :

- **Marais du Loc'h.**

Surface :

- **2,67 hectares.**

Milieus :

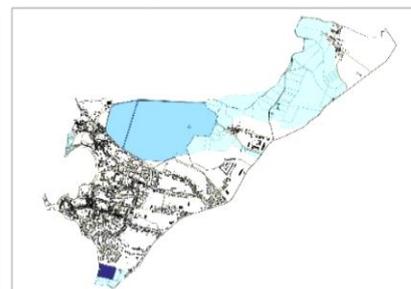
- Slikke (salicorniaies),
- Schorre (prés salés),
- Roselière,
- Micro-dune.

Type d'acquisition :

- Affectation du domaine public maritime.

Remarques :

- Passerelle et platelage réalisée en 2013.



### 3.6.3 Parcelle N° 232

#### Lieu-dit / situation :

- **Le jardin de l'étang,**
- Près de Sterbouest.

#### Surface :

- **0,86 hectares.**

#### Milieux :

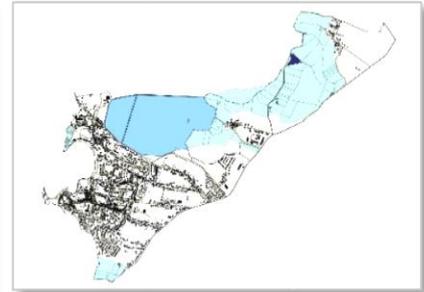
- Lande boisée (Pin maritime).

#### Type d'acquisition :

- Acquisition sur terrain privé.

#### Remarques :

- Présence de la **Bruyère vagabonde (*Erica vagans*)**.



### 3.6.4 Parcelle N° 1

#### Lieu-dit / situation :

- **Les prés de la côte,**
- Sur la route de Kervern.

#### Surface :

- **3,31 hectares.**

#### Milieux :

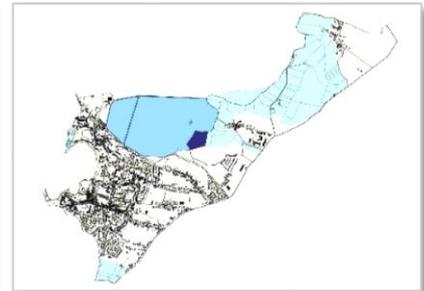
- Parcelle agricole.

#### Type d'acquisition :

- Acquisition sur terrain privé.

#### Remarques :

- Mise en place d'une convention agricole avec Monsieur Gwenevan LE MAUX,
- En projet ; prairies permanentes et création de haies bocagères (programme « Breizh Bocage »).



### 3.6.5 Parcelle N° 23

#### Lieu-dit / situation :

- **Le champ de la rade,**
- Près de Kervern.

#### Surface :

- **3,00 hectares.**

#### Milieux :

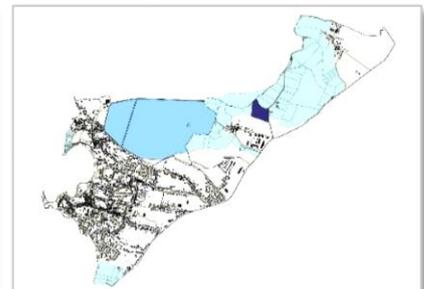
- Parcelle agricole.

#### Type d'acquisition :

- Acquisition sur terrain privé.

#### Remarques :

- Mise en place d'une convention agricole avec Monsieur Gwenevan LE MAUX,
- En projet ; prairies permanentes et création de haies bocagères (programme « Breizh Bocage »).



#### 4.1 Calcul du coût des travaux réalisés par le Chantier Nature et Patrimoine

Mise à Disposition du CNP	: 11 776,00 € TTC
Frais local CNP (électricité, téléphone, chauffage)	: 1 700,85 € TTC
Repas CNP	: 2 527,19 € TTC
<u>Coût global pour la commune des interventions du CNP pour tout son territoire</u>	: <b>16 004,04 € TTC</b>

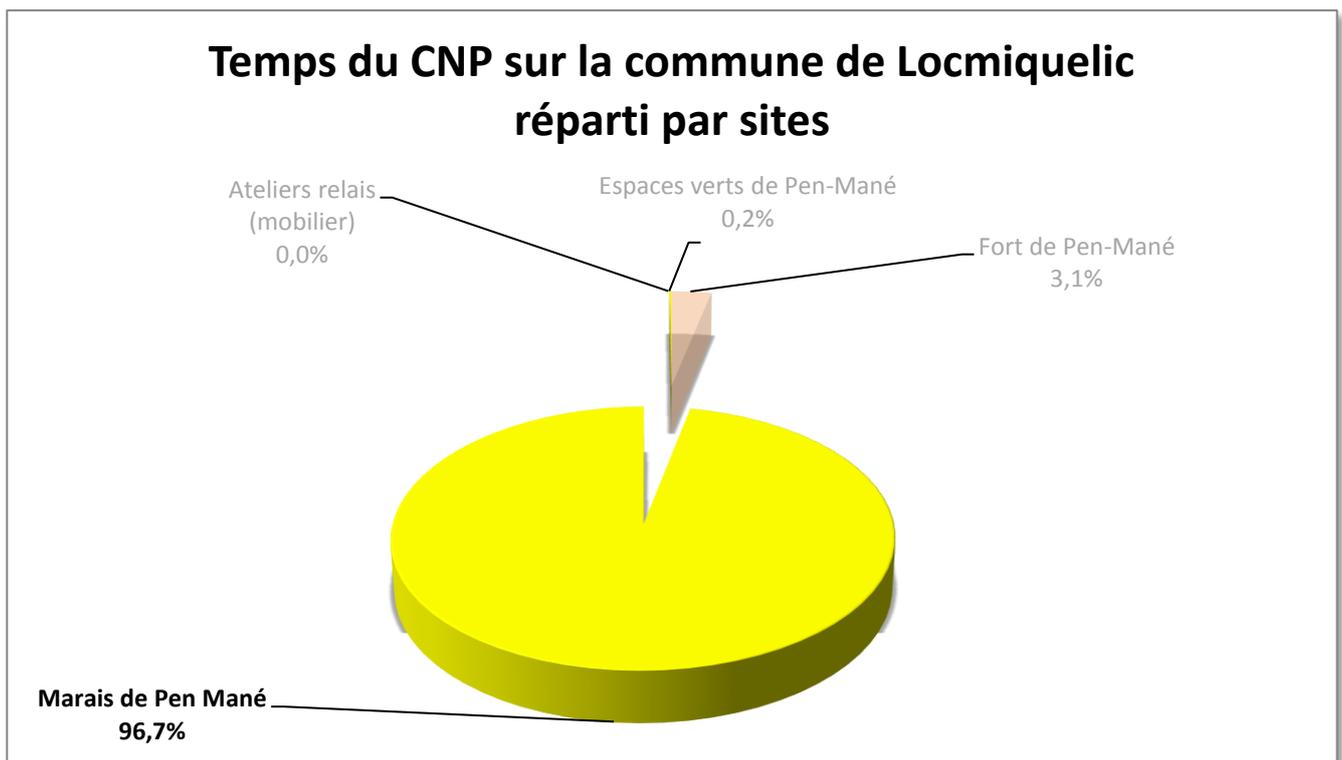
Temps du Chantier Nature consacré au marais : **4 429,00 heures**

Soit 4429 / 1607 : **2,76 ETP**

Pourcentage du temps de travail annuel du CNP consacré au marais : **96,7%**

Estimation du coût des travaux du CNP sur le marais de l'année en 2015

16 004,04 x 0,967 : **15475,91 € TTC**



#### 4.2 Mise à disposition du Garde du littoral par la C.C.B.B.O.

• Suivi des niveaux d'eau	: 82,00 heures
• Formation	: 24,00 heures
Total	: 106,00 heures
Soit 160 / 1607	: 0,07 ETP
<u>Coût :</u>	: 4 368,89 € TTC

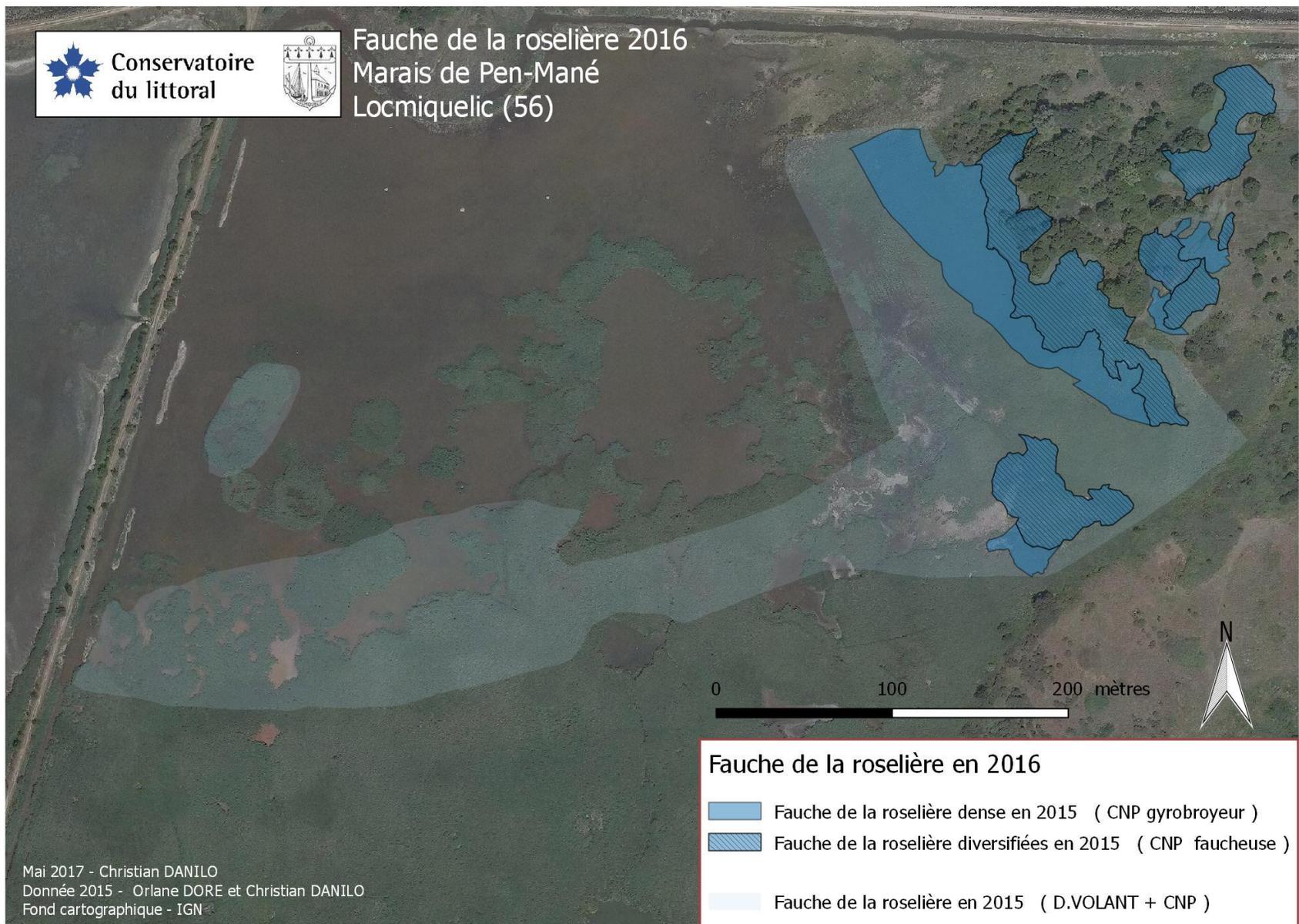
## 4.3 Tableau financier de synthèse

Bilan financier		Dépenses	Recettes		Reste à financer Coût pour la commune en TTC
		Coût total de la dépense	Subvention contrat Natura 2000	Subvention Conseil Départemental	
<b>Actions de gestion</b>					
	Actions de gestion	20 217,41 €		5 980,00 €	-14 237,41 €
	Estimation coût des travaux réalisés par le Chantier Nature et Patrimoine	15 475,91 €			
	Mise à disposition du garde littoral	4 368,89 €			
	Fournitures « sentiers pédagogiques »	372,61 €			
	Actions programmées par le Contrat NATURA 2000	- €	- €	- €	- €
<b>Autres</b>					
	Subventions versées par la commune aux associations	325,00 €			-325,00 €
<b>TOTAUX</b>		20 542,41 €	- €	5 950,00 €	-14 562,41 €

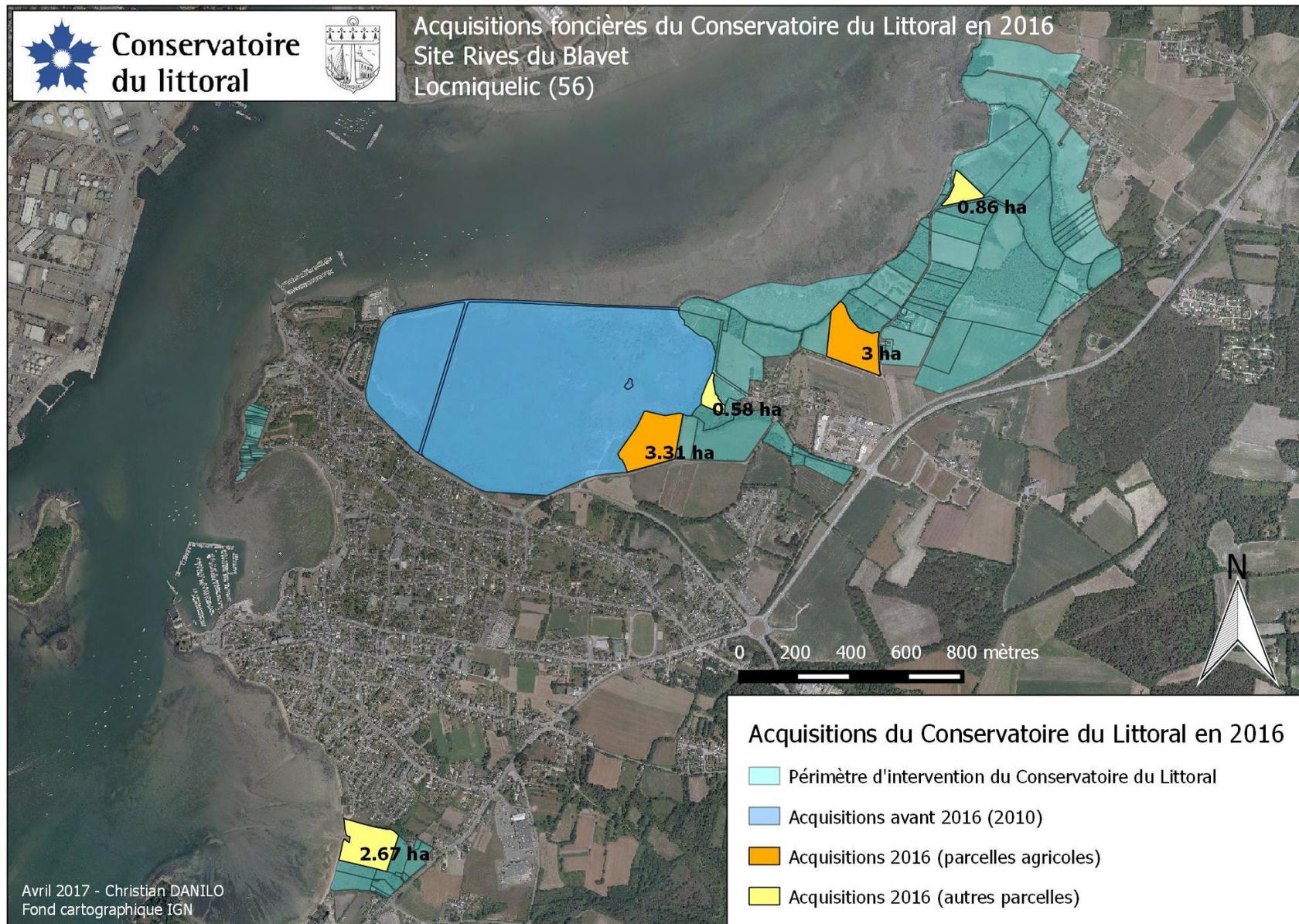
### 5.1 Carte de la gestion écologique



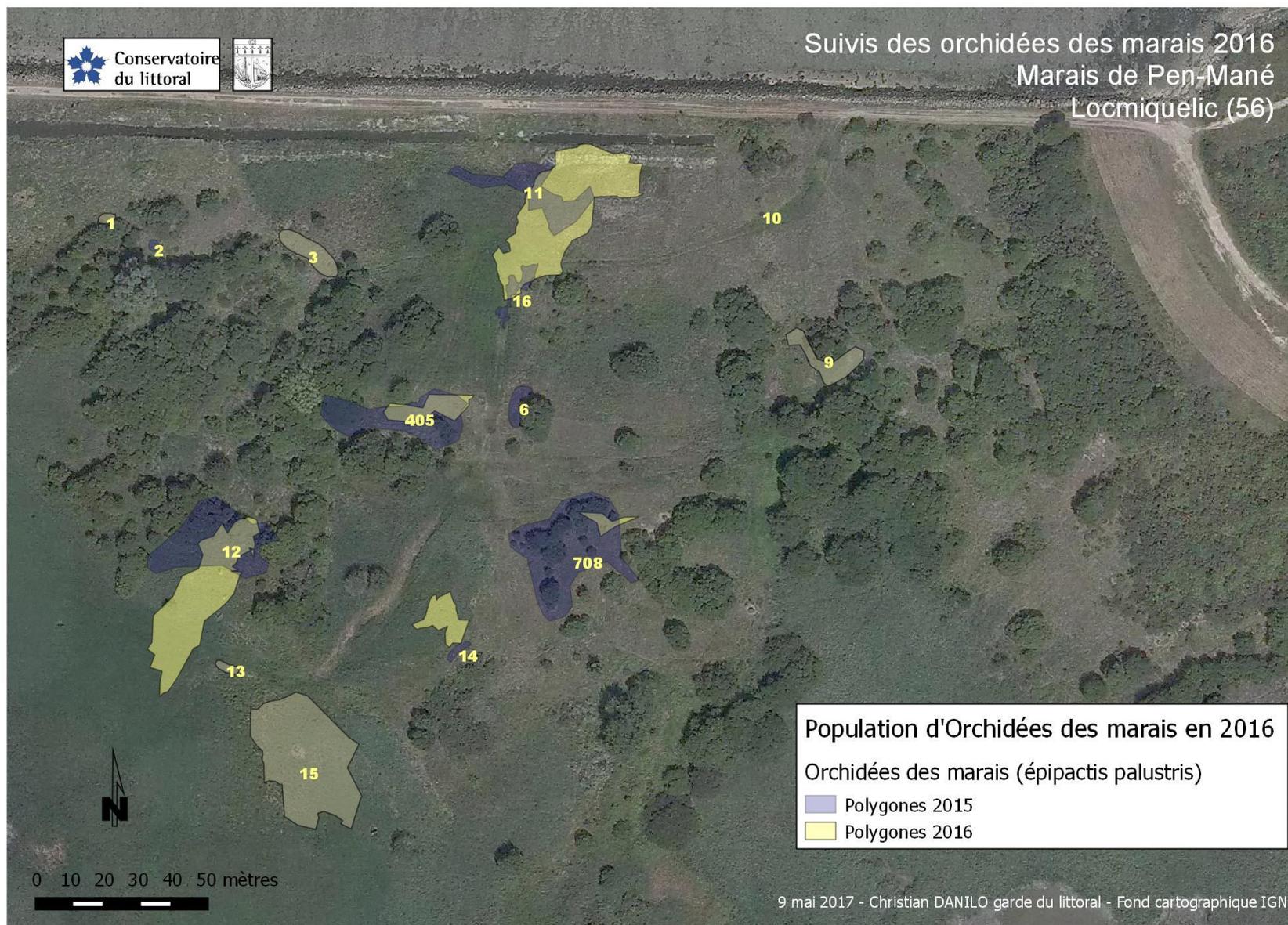
## 5.2 Carte de la fauche de la roselière



### 5.3 Carte des nouvelles acquisitions foncières



### 5.4 Carte du suivi des orchidées des marais (*Epipactis palustris*)



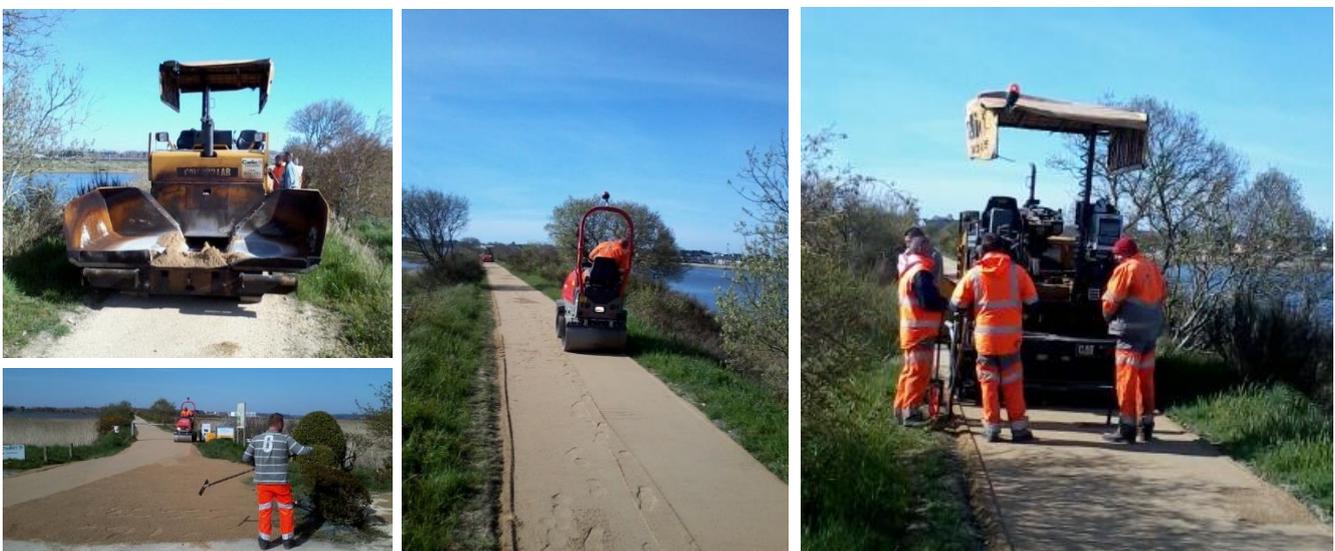
Crédit photo Christian DANILO

## 6.1 Sentiers pédagogiques

### 6.1.1 Chemin de service



### 6.1.2 Chemin P.M.R.



6.1.3 Platelage

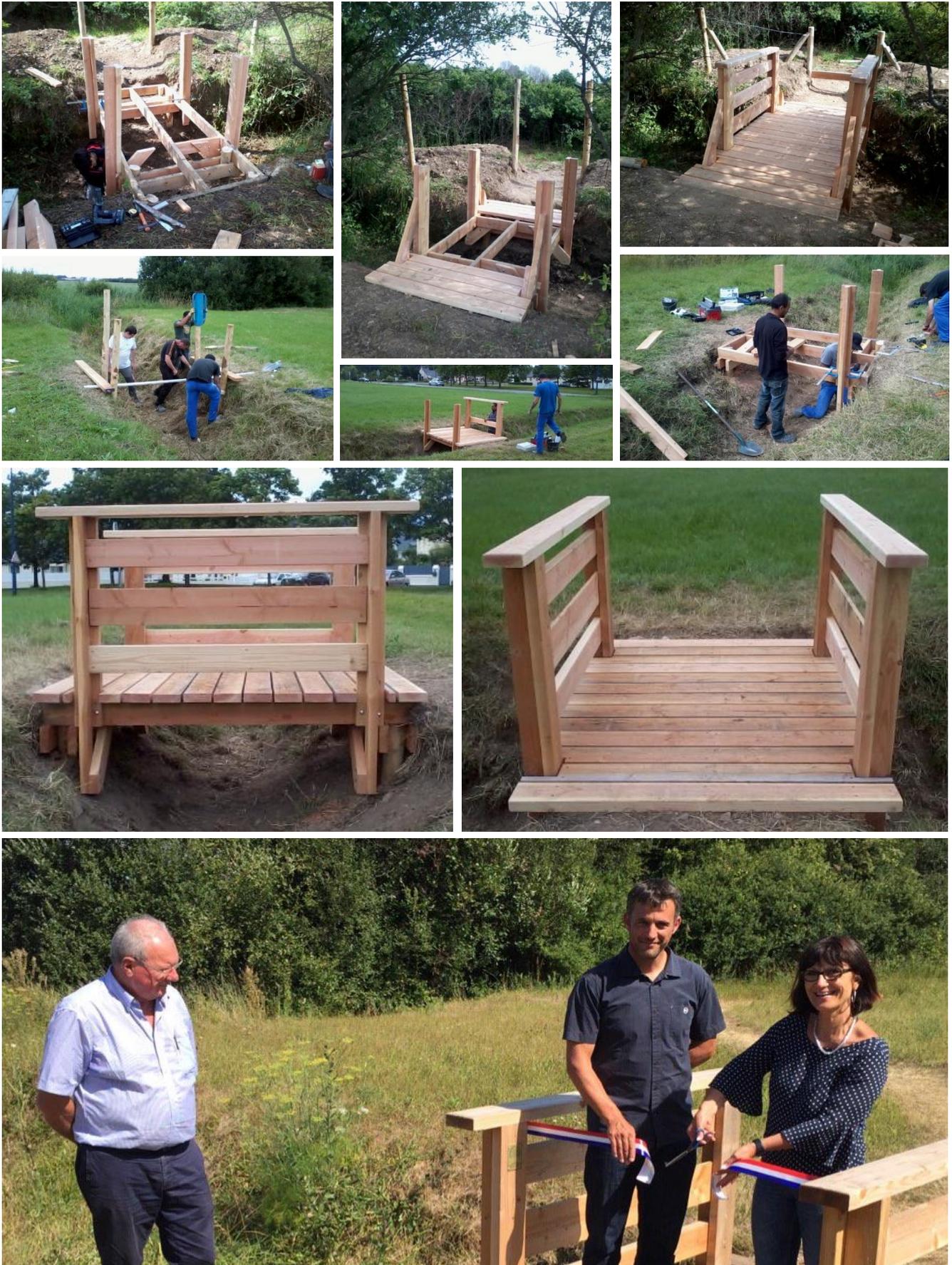








### 6.1.4 Passerelles



6.1.5 Fil d'Ariane



## 6.2 Fauche de la roselière



L'année 2016 était la troisième année de mise en application du plan de gestion. Une évaluation de ce plan a permis de réaliser que nous étions dans la bonne direction.

Un des faits marquant de l'année a été que pour la première fois le gestionnaire n'a pu bénéficier de financement Natura 2000 pour l'aider dans sa gestion du site. Toutes les actions de gestion ont été assurées par le Chantier Nature et Patrimoine qui a réussi à réaliser une fauche de 1,7 ha de la roselière soit 1/3 de ce qui était réalisé les autres années dans le cadre de Natura 2000.

Un autre fait marquant de l'année a été l'ouverture de nouveaux chemins grâce à la réalisation d'aménagements (platelage, passerelles) par le Chantier Nature et Patrimoine. Ces nouveaux sentiers permettent désormais d'offrir au public une découverte du marais sous un tout nouvel angle.

L'année 2017, quatrième année du plan de gestion verra une nouvelle phase dans le projet des sentiers pédagogique avec la création de nouveaux aménagements comme notamment la plateforme d'observation qui sera accessible aux personnes à mobilité réduite. La mise en place d'une signalétique d'interprétation sur ces sentiers permettra aux visiteurs de mieux connaître le marais et de mieux comprendre les enjeux de sa gestion.

Espérons que l'année 2017 sera également l'année des éclaircissements pour la mise en place d'un nouveau contrat Natura 2000 sans lequel le gestionnaire aura des difficultés pour assurer convenablement la gestion du site.

Fait à Locmiquelic, le

LE GESTIONNAIRE (OU SON REPRESENTANT)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOCMIQUELIC